

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 juillet 2012

Présents: R. Larrodé ; M. Brient ; A. Chasseur ; C. Cormier ; Y. Couret ; T. Guillot ; E. Labaste ; J-P Laudinet ; P. Laulom ; T. Peyres ; P. Vendrios.

Excusé : A. Boulain, F. Hourquebie, C. LUX

Pouvoirs : C. Lux à J-P Laudinet et A. Boulain à T. Guillot.

Secrétaire de séance : T. Guillot.

- **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 6 juillet 2012 :**

Adoption du compte rendu du conseil municipal du 6 juillet 2012 à l'unanimité.

- **Compte rendu des commissions :**

Commission voirie :

Lors des travaux de fauchage, l'employé communal a eu un accident avec le tracteur (renversement). Pas de blessé mais un devis de réparation d'un montant d'environ 6000 €. Une déclaration d'accident a été transmise à l'assurance en attente d'une expertise.

Les dépliant cartographiques de la commune seront livrés au plus tard mardi 31 juillet.

Commission bâtiment :

La commission s'est réunie le 26 juillet pour choisir les couleurs des matériaux utilisés pour la rénovation de la salle des associations.

- plafond : gris et rouge

- mur : gris clair

- boiserie : gris foncé

Commission appel d'offres:

Pour les travaux prévus à la salle des associations, la commission a reçu trois propositions pour les travaux de carrelage et deux propositions pour les travaux de peinture.

La commission se réunira semaine 31 et validera les travaux pour début septembre.

Commission fleurissement

Dans le cadre du prix « fleurissement » organisé tous les ans par la commune, la commission a visité Saint Lon les Mines pour effectuer le choix des lauréats.

- **SIBVA : rapport annuel 2011 :**

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement concernant l'exercice 2011. Ce rapport est consultable au secrétariat de la mairie.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport et n'a aucune observation à formuler.

A partir de janvier 2013, le SIBVA changera de mode de gestion avec la création d'une gestion en régie. La gestion de l'eau et de l'assainissement se fera directement par le Syndicat.

- **Compte rendu du Conseil d'Administration de l'OPH des Landes:**

Suite à l'analyse du besoin de logements sur notre commune et du site d'implantation proposé, le Conseil d'Administration de l'OPH 40, réuni le 28 juin 2012, sous la présidence de Xavier FORTINON, a répondu favorablement au projet de création de 8 logements sociaux sur ST LON LES MINES. Cependant le déséquilibre financier de l'opération fait apparaître un besoin de financement de 3000 € par logement. Madame la Directrice de l'OPH 40 sollicite la commune pour cette participation. Monsieur le Maire expose une nouvelle fois au conseil municipal la proposition suivante :

a/ Construction d'un bâtiment neuf de type R+1 de 316 m² de surface habitable composé de 2 logements T3 et 2 logements T4 implantés sur l'emprise de la grange actuelle après démolition.

b/ Aménagement de la maison Lahargou en 4 logements de type T2 et T3 d'une surface habitable de 238 m².

c/ Participation financière communale à hauteur de 3000 € par logement,

La proposition ainsi présentée est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Toutefois, Monsieur le Maire évoquera prochainement avec Madame la Présidente de la CCPO une éventuelle participation financière communautaire sur ce projet.

- **Opération ordinateurs portables en faveur des écoles élémentaires :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu un courrier de l'Association des Maires de France. Le Conseil Général des Landes a accepté le principe d'un redéploiement vers les écoles élémentaires d'une partie des ordinateurs acquis dans le cadre de l'opération « un collégien - un ordinateur portable » de 2008.

Le Conseil Général conditionne ce redéploiement à la souscription auprès de l'ALPI d'une location annuelle par ordinateur comprise entre 60 et 75 €. Cette location, outre l'ordinateur, comprend le remplacement de l'appareil si nécessaire et, à la rentrée 2014, un renouvellement de l'ordinateur Portable par le modèle actuellement en usage dans les collèges landais.

En accord avec la directrice de l'établissement scolaire, et afin de compléter le parc informatique actuel de l'école le maire propose l'acquisition de 12 ordinateurs portables. Proposition adoptée à l'unanimité.

- **Point sur avancement du dossier « commerce » :**

Concernant l'espace commercial, Monsieur le Maire a reçu confirmation de la participation au projet de Mesdames HOURET Sandy (institut de beauté) et LAGARDERE Christelle (salon de coiffure).

Monsieur le Maire souhaite rencontrer prochainement Madame la Présidente de la CCPO afin de lui présenter l'avancement du projet et solliciter une aide financière de la CCPO au titre de l'intérêt communautaire de ce nouvel équipement public.

Monsieur BRIENT présente et propose au conseil municipal le plan de financement prévisionnel du projet commercial pour un montant estimé à 369 100 € HT.

Proposition adoptée à l'unanimité.

- **Affectation bâtiments communaux :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Madame LAGARDERE (salon de coiffure) n'a pas renouvelé son contrat de bail commercial qui prend fin au 31 décembre 2012 en raison de la réglementation en vigueur. Après débat, il est proposé de rencontrer Madame LAGARDERE Christelle début septembre afin d'étudier la mise à disposition temporaire d'un local communal (salle des arts plastiques dont l'activité serait momentanément transférée au 1er étage de la mairie). Proposition adoptée à l'unanimité.

- **Questions et informations diverses :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le conseil d'administration de l'EPFL « LANDES FONCIER » a validé la rétrocession à la commune de la parcelle AX 342 (lot n°2) pour un montant de 20 880 € en vue de sa revente.

A. BOULAIN
Excusée

M. BRIENT

A. CHASSEUR

C. CORMIER

Y. COURET

T. GUILLOT

F. HOURQUEBIE
Excusée

E. LABASTE

J.P. LAUDINET

R. LARRODE

P. LAULOM

C.LUX
excusée

T. PEYRES

P. VENDRIOS